

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

REPUBLIQUE DU SENEGAL

COMMUNAUTE URBAINE
DE DAKAR



N°

00318 PCCU/D

2184

Dakar, le 22 MAI 1996

Le Président

(())BJET : Soumission du projet modifié Collecte et Traitement des Eaux de Vidange au Programme LIFE.

Monsieur,

Par votre lettre du 26 Juillet 1995, vous portiez à notre attention l'acceptation par votre programme de notre projet Collecte et Traitement des eaux de Vidange que nous vous avons soumis.

D'un montant initial de 34 017 963 CFA, ce projet a été redimensionné par mes services. Ainsi, le budget nécessaire à sa réalisation est maintenant de 29 327 015 CFA.

Le Programme LIFE participant à hauteur de 25 000 000 CFA, la CUD est disposée à financer le complément à savoir 4 327 015 CFA correspondant à la réalisation des parties suivantes du projet : la finalisation du muret, le local de stockage, les sanitaires ainsi que les imprévues.

Ce complément sera libéré, avant le démarrage du projet, sous forme de bon de commande émis au profit d'une entreprise pour la prise en charge des postes ci-dessus énumérés.

Cette contribution de la CUD, qui fournit par ailleurs le site destiné à accueillir le projet, représente 14.75% du montant total.

//-)

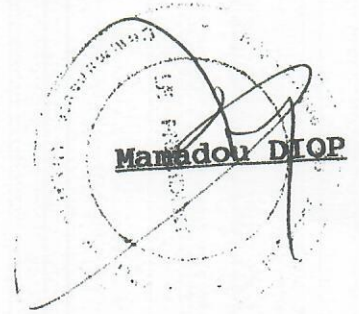
Monsieur Bachir GAYE
Coordonnateur du Programme LIFE.

.../...

lettre n° 53
du 23/05/96

Ce projet intégrant à la fois la protection de l'environnement et la création d'emplois, nous souhaitons qu'il puisse démarrer très prochainement. A cet effet, je vous saurais gré de faire diligence pour la mise en place du financement que le Programme LIFE a bien voulu accorder pour sa réalisation.

En vous renouvelant toute ma gratitude, je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Manadou DIOP

PROPOSITION DE PROJET ET RESUME

RESUME DU PROJET

Nom de l'organisation demandant un financement: C.U.D

Adresse postale: BP 186 Dakar Sénégal

Adresse: Bd Gueule Tapée x Rue 22

Téléphone: 21.31.74 / 22 59 02

Fax: (221) 21 37 35

Principal (aux) responsable(s): Mamadou DIOP Président du Comité de la Communauté Urbaine de Dakar (PCCUD)

Contact pour cette demande : Issa BARRY Directeur des Services Techniques

Nom et titre du projet: Assainissement Collecte et traitement des eaux de vidange

DESCRIPTION

Nom et titre du projet soumis: Assainissement Collecte et traitement des eaux de vidange

Localisation du projet: _____

Date de démarrage souhaitée: JUILLET 1996 Durée: UN (1) AN

Objectifs du projet:

Le projet de collecte et de traitement des eaux de vidange permettra d'implanter des approches réussies dans l'amélioration de l'environnement urbain, de développer des stratégies et actions pour faire face aux problèmes de l'environnement, de renforcer les capacités d'une association au niveau communautaire. Il permettra aussi la canalisation du circuit des eaux de vidange ceci permettant d'éviter leur déversement sur les plages et autres endroits, leur utilisation à l'état brute par les maraîchers. Ainsi tous les problèmes sanitaires et de pollution qui découlent de ces pratiques seront évités.

L'autre volet visé par le projet est la récupération des eaux et la production d'amendement organique.

Activités à réaliser par le projet:

Construction d'ouvrage de traitement des eaux de vidange : épaisseur, digesteur, lits de séchage, bassin de maturation, bassin de stockage; collecte des eaux de vidange tous les jours ouvrables par une tonne à lisier; vente de l'amendement organique résultant de la digestion et du séchage des boues formation du personnel provenant de la CAMCUD à la gestion des eaux usées et au traitement des eaux.

Participants au projet et/ou bénéficiaires:

CUD Communauté Urbaine de Dakar
CAMCUD Coordination des Associations et Mouvements de jeunes de la CUD
IAGU Institut Africain de Gestion Urbaine

Résultats anticipés du projet:

L'impact sur les bénéficiaires est très important puisqu'économique du fait de la création d'emplois. S'agissant de la CUD qui est concerné par la conservation est la protection de l'environnement, la réalisation du projet participera à cette objectif. Ce projet est répliquable à Dakar comme dans les régions. En effet, à Dakar il peut être attribué à d'autres GIE pour la satisfaction de la demande de vidange des fosses. Un même GIE peut prévoir agrandir son parc de tracteur et de tonne à lisier en l'incluant dans le calcul financier. Le projet permet ainsi un apprentissage intéressant en terme de traitement des eaux de vidange qui ne connaissent à l'heure actuelle aucun traitement, de gestion financière.

FINANCES

Coût estimatif du projet: 29 327 015 Frs CFA 53 322 US \$

Montant octroïé par le Programme LIFE: 25 000 000 Frs CFA 45 455 US \$

Contribution du demandeur (en espèce ou en nature): Nature 4 327 015 Frs CFA

Montant (s) attendu (s) d'autres sources de financement: _____

Plan proposé pour le paiement du financement:

Date	Montant
<u>Juillet 1996</u>	<u>25 000 000</u>

Détails du compte bancaire dans lequel le financement sera déposé:
Un compte sera ouvert au nom du projet et géré par le comité de gestion piloté par le représentant de la CUD.

Soumis par : Communauté Urbaine de Dakar Date: Janvier 1996

PLAN DE PROJET

1. Nature du bénéficiaire

a. Nom et adresse

Communauté Urbaine de Dakar C.U.D
Rue 22 X Bd Gueule Tapée
BP 186 Dakar Sénégal
Tel : 21 31 74 /22 59 02

b. Contact pour la demande

Principal contact : Issa BARRY Directeur des Services Techniques

c. Présentation de la structure

La CUD est une institution municipale spécialement concernée par les populations locales.

La CUD a été instituée par le décret n° 83.1131 (29 Oct. 1983) de la loi n° 83-48 du 18 Février 1983 portant la réorganisation territoriale administrative de la région du Cap-Vert.

Initialement, elle regroupait 3 communes : Dakar-Pikine et Rufisque/Bargny. Après l'institution de Bargny en commune (1990) et l'éclatement de Pikine pour la création des communes de Pikine et Guédiawaye, la CUD compte actuellement cinq (05) communes : Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque et Bargny (décret 90-1138).

Elle est administrée par un comité constitué de quinze délégués qui élisent en leur sein un président et deux vice-présidents.

Pour assurer sa mission, la CUD dispose de services administratifs et techniques dirigés et coordonnés par un secrétaire général : la Direction des Affaires Administratives et Financières, la Direction des Services Techniques, la Direction des Bourses et Formation, le Marché Central aux Poissons et l'Hôpital Abass NDAO (cf organigramme).

ORGANIGRAMME CUD

LA DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- Division financière et Comptable.
- Division des Etudes et de la planification
- Division du Contentieux chargée du Patrimoine et des Affaires Domaniales
- Division Liquidations de Dettes
- Division des Ressources Humaines
- Divisions des Services Concédés.

DIRECTION DES BOURSES ET FORMATION.

- Division de la Formation
- Centre de Formation et de Perfectionnement du Personnel Municipal Communal.
- Division des Bourses

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

Sous-Direction Administration

- Division Administrative et Financière
- Division du Contrôle des Services Publiques.
- Division des Etudes et de la Programmation
- Division Transport et Circulation

Sous-Direction Techniques

- Division du Parc.
- Division des Espaces-Verts
- Division des Travaux.
- Centres Secondaires.

Sous-Direction Environnement

- Division Protection des ressources en eau
- Division Gestion des déchets solides
- Division Assainissement de l'air et Prévention des risques urbains
- Division Protection du littoral marin
- Division Protection des ressources biologiques

DIRECTION DU CENTRE HOSPITALIER ABASS NDAO

DIRECTION MARCHÉ CENTRAL AUX POISSONS

Le budget de la CUD est constitué par la contribution des communes fixée chaque année par le Ministère de l'Intérieur. Elle est établie au prorata des recettes ordinaires encaissées par la commune au cours des 3 derniers exercices budgétaires connus. Le budget est assuré à plus de 50% par la Commune de Dakar :

Année	85/86	88/89	90/91	91/92	93	94
Budget (MKFrS)	4.54	5.9	6.119	8.950	6.866	6.764

La CUD a en charge la construction et l'entretien de la voirie, le nettoyage et le balayage des rues, l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères, la gestion de l'hôpital municipal Abass N'Dao, la gestion des services techniques communaux, la gestion du marché central aux poissons de Dakar, la gestion des cimetières musulmans de Soumbédioune et de Yoff et du cimetière catholique de Bel-Air, la gestion du personnel et des services nécessaires à son fonctionnement, la gestion des bourses municipales, la gestion du centre de formation et de perfectionnement du personnel municipal.

Depuis la création de la Sous-Direction de l'Environnement elle a élargi ses activités dans le domaine environnemental par la protection des ressources en eau, l'assainissement de l'air, la prévention et la gestion des risques urbains, la protection du littoral marin, la protection des ressources biologiques.

Elle dispose de tous les corps d'Etat et aussi de l'expertise dans différents domaines notamment de l'Environnement. Par le biais de la SDE, la CUD a élaboré plusieurs projets qui s'intéressent à la gestion des déchets solides et liquides, à la pollution de l'air et de l'eau, à l'assainissement.

La motivation des communautés et des populations dans la conservation de leur environnement se fait par l'intermédiaire de beaucoup d'activités, dès fois initiées par les populations elles-mêmes, dans lesquelles la CUD intervient financièrement ou par du matériel.

2. Nature de l'activité.

a) Objectif principal

Le projet de collecte et de traitement des eaux de vidange permettra d'appliquer des approches réussies dans l'amélioration de l'environnement urbain, de développer des stratégies prioritaires pour faire face aux problèmes de l'environnement, de renforcer les capacités d'une association au niveau communautaire.

Il permettra aussi la canalisation du circuit des eaux de vidange, ceci permettant d'éviter leur déversement sur les plages et autres endroits, leur utilisation à l'état brute par les maraîchers. Ainsi tous les problèmes sanitaires et de pollution qui découlent de ces pratiques seront évités.

Il vise aussi à réduire le chômage des jeunes par la création d'emplois temporaires durant la réalisation des ouvrages et permanents dans le cadre de l'exploitation des équipements par un GIE.

L'autre volet visé par le projet est la production d'amendement organique.

b) Description de l'activité

1) Les types d'activités à réaliser

Ce projet englobe deux types d'activité :

a) Achat d'équipements et réalisation des ouvrages.

- l'acquisition d'un tracteur et d'une tonne à lisier.
- la réhabilitation du point de vidange qui dispose d'une petite bache de stockage où s'effectue aussi une décantation, d'un décanteur, d'un regard relié à la pompe de relèvement de la SONEES. En cas de dysfonctionnement de celle-ci, un by-pass évacue les eaux dans le canal qui aboutit à la Baie de Hann.

Les opérations de réhabilitation concernent :

- * l'aménagement de la zone d'accès des tonnes-à-lisier et autres aspyros pour la vidange,
- * d'un décanteur/épaississeur
- * de lits de séchage des boues
- * d'un local de stockage des boues digérées séchées
- * d'un bloc sanitaire.

b) Exploitation des équipements.

- la collecte des eaux de vidange des fosses septiques, à l'aide de la tonne à lisier et leur acheminement vers le point de vidange,
- la vente d'amendement organique,
- la formation du personnel d'exploitation.

Ce nouveau projet est situé dans la zone industrielle au point de vidange construit par la Communauté Urbaine de Dakar et la SONEES.

La construction des ouvrages est prévue pour durer deux mois, période durant laquelle le personnel de la CAMCUD, qui aura en charge la gestion, sera formé. La phase de lancement durera 1 an.

c) Caractéristiques.

Le projet met en contribution plusieurs acteurs regroupés en comité de pilotage : la CUD (maître d'ouvrage), l'IAGU (Institut Africain de Gestion Urbaine) et la CAMCUD (Coordination des Associations et Mouvements de Jeunes de la Communauté Urbaine de Dakar).

La CAMCUD est bénéficiaire du projet. Ses membres, constitués en GIE, se chargeront de l'exploitation de la tonne à lisier, de l'exploitation des ouvrages de traitement des eaux et de la vente des produits.

Au niveau de la réalisation, elle fournira la main-d'oeuvre pour la construction des divers ouvrages.

La CUD et l'IAGU par leur expertise formeront l'équipe de maîtrise d'oeuvre. L'IAGU assurera la formation du personnel chargé de l'exploitation.

La CUD assurera le suivi des travaux et, avec l'IAGU et la CAMCUD, évaluera le projet et la phase test. Le suivi du projet s'effectue néanmoins durant toute la phase opérationnelle.

Ce projet se rapporte aux populations locales et pratiques locales. En effet il existe dans la CUD plusieurs zones, notamment des quartiers neufs à grand ou moyen standing où il n'existe pas de réseau d'assainissement. Les ménages disposent de fosses septiques.

La vidange de ces fosses se fait de manière régulière. Sur le marché certaines entreprises sont déjà fonctionnelles pour effectuer le travail mais elles ne couvrent pas toute la demande. En plus, elles déversent les produits de vidange dans des endroits non indiqués et pourtant la CUD a construit un point de vidange à cette fin.

La constitution de ce GIE permettra d'assurer l'utilisation effective de ce type d'ouvrage, la création d'emplois pour une meilleure satisfaction de la demande.

Le projet intègre ainsi la conservation de l'environnement et la promotion du développement économique et social.

En effet, les produits de vidange constituent un risque pour la santé lorsqu'ils sont utilisés à des fins d'arrosage par les maraîchers qui peuvent contaminer ainsi les produits récoltés.

L'autre pratique habituelle c'est leur déversement à même le sol dans des endroits cachés. Ceci pourrait contaminer la nappe surtout dans les endroits où elle n'est pas profonde. On assiste aussi à la pollution des plages par les déversements au niveau du littoral. Ceci constitue un risque sérieux pour les baigneurs.

En réalisant le projet, une partie des produits de vidange sera traitée et l'eau dégrossie déversée à l'exutoire par le biais de la pompe de relèvement de la SONEES.

Les équipements pourront recevoir les eaux d'autres tonnes à lisier qui déversaient auparavant directement dans le point.

Ces équipements sont gérés par un GIE c'est la dimension promotion du développement du projet . Il est prévu créer 15 emplois fixes:

- 1 Gestionnaire,
- 1 Superviseur chargé de la recherche de la clientèle,
- 3 Chauffeurs et 6 manoeuvres pour l'exploitation de la tonne à lisier qui travailleront en équipe de 3, 2 fois par semaine du Lundi au Samedi,
- 2 manoeuvres pour l'exploitation du décanteur primaire (épaississeur),
- 2 manoeuvres pour l'exploitation des lits de séchage des boues et de la vente de l'amendement organique.

3. Réalisation

a) Rôle des participants au projet.

La CUD assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux, fournira les engins nécessaires au terrassement du site et, si disponible, le matériel nécessaire à la construction des ouvrages.

La CAMCUD désignera le GIE approuvé par la CUD qui assurera l'exploitation des équipements et fournira, si possible, la main-d'oeuvre nécessaire à la réalisation des ouvrages.

L'IAGU assurera la formation du personnel du GIE et le conseil scientifique du projet. Un comité de pilotage composé des représentants de la CUD, de la CAMCUD, de l'IAGU, du Programme LIFE assurera la programmation des opérations, l'achat de la tonne à lisier, le contrôle de la conformité de l'exécution des tâches et la coordination du projet. Il sera présidé par le représentant de la CUD.

b) Utilisation des fonds.

Le financement demandé sert à l'achat d'équipements et de matériels (tracteur-tonne à lisier), et une partie au paiement du personnel lors de la construction des différents ouvrages et les matériaux nécessaires à cette construction.

4. Contexte.

Plusieurs quartiers de Dakar et ses environs ne disposent pas d'un réseau d'évacuation des eaux usées. Les ménages disposent alors d'un assainissement individuel notamment de fosses pas toujours étanches à vidanger plusieurs fois l'année. Elles constituent une clientèle pour le GIE.

5. Résultats anticipés.

L'impact sur les bénéficiaires est très important puisqu'économique en leur fournissant un emploi stable.

S'agissant de la CUD qui s'investit dans la conservation et la protection de l'environnement, la réalisation du projet participera à cette objectif.

Ce projet est répliquable à Dakar comme dans les régions. En effet, à Dakar il peut être attribué à d'autres GIE pour la satisfaction de la demande de vidange des fosses.

Un même GIE peut prévoir agrandir son parc de tracteur et de tonne à lisier en l'incluant dans le calcul financier.

Le projet permet la création de 15 emplois permanents dans le cadre du GIE qui va assurer l'exploitation des ouvrages et équipements. La réalisation des ouvrages va permettre de créer des emplois temporaires.

Le projet permet ainsi un apprentissage intéressant en terme de traitement des eaux, de gestion financière.

6. Coûts du projet et sources de financement.

a) Coûts totaux projetés.

L'Investissement nécessaire à la réalisation du projet est estimé à 29 327 015 millions de Frs CFA.

b) Contribution des participants.

La CUD fournit le site destiné à accueillir le projet et assure le financement des parties suivantes du projet : la finalisation du muret, le local de stockage, les sanitaires ainsi que les imprévues. Ceci représente 14.75% du montant total. L'IAGU assurera la formation du personnel.

La CAMCUD fournit la main d'oeuvre lors de la réalisation et le personnel d'exploitation des matériels et des ouvrages.

Le comité de sélection du Programme Life a attribué au projet 25 000 000 Frs CFA.

c) - Exploitation des Ouvrages et Equipement

D'autres vidangeurs, huit entreprises avec en moyenne 15 camions de 6 m³ à raison de deux (2) vidanges par jour, payeront une redevance (100F/m³). Ainsi, l'entreprise paie 600 frs /camion/vidange. En moyenne, le point de vidange recevra 30 camions par jour.

Les 50% de ces redevances seront versés au trésor au bénéfice de la CUD.

Le budget du projet s'établit comme suit :

DESIGNATION	PRIX
Collecte	
Tracteur	10 507 500
Tonne à lisier	10 338 000

Sous Total	20 845 500
Traitement des eaux	
Epaississeur	1 665 850
Plomberie	413 640
Lits de séchage	1 679 600
regard de vidange	86 000

Sous Total	3 845 090
Accès et Locaux	
Muret	165 000
Local de stockage	900 000
Sanitaire	1 989 900
Petit matériel	200 000

Sous Total	3 239 900
TOTAL	27 930 490
IMPREVUS 5%	1 396 525
GRAND TOTAL	29 327 015

Nota : Les détails des devis estimatifs sont en annexe; les locaux sont estimés sur la base du mètre carré bâti.

7. Rapport

Une fois la tonne à lisier et le tracteur acquis, les ouvrages de traitement des eaux réalisés, les équipements seront affectés au GIE qui devra assurer la gestion. Le comité de pilotage sera dissout par la suite, après expiration de la phase de lancement de 1 an.

Toutefois le patrimoine représenté par les tonnes à lisier et les ouvrages d'assainissement sera une propriété de la CUD.

Dans sa gestion, le GIE est tenu de produire des rapports mensuels adressés au Président de la Communauté Urbaine de Dakar et au Président de la CAMCUD.

Les rapports mensuels concernent :

- la collecte des eaux de vidange : nombre de ménages visités, volume collecté, quartiers cibles, distance parcourue...
- le fonctionnement des ouvrages de traitement des eaux (épaississeur, digesteur et lits de séchage) : volume total collecté, volume de boues digérées, tonnage des amendements produits ;
- le nombre et la capacité des vidangeurs accueillis à la station, leur provenance et la nature des produits déversés.

Les rapports financiers feront ressortir les recettes et dépenses notamment le carburant, les frais d'entretien, la rémunération du personnel, le produit de la vente de l'amendement. Les bilans et comptes d'exploitation annuels du GIE seront aussi transmis à la CAMCUD.

8. Evaluation

Lors de la réalisation, la CAMCUD, la CUD, l'IAGU, l'entrepreneur tiennent une réunion hebdomadaire relative à l'évolution du projet. Les discussions porteront sur : l'état d'avancement des travaux par rapport au chronogramme établi, les modifications à apporter à la programmation, les commandes à effectuer, les matériaux approvisionnés et leur qualité.

Le rapport d'évaluation sera rédigé sur la base des procès verbaux de réunion de chantier hebdomadaire. Chaque mois, ce rapport devra être présenté par la CAMCUD à la CUD qui le présentera au coordonnateur du programme LIFE et aux représentants des autres bailleurs.

9. Conclusions

a) Justification du projet

Il existe dans la CUD plusieurs zones, notamment des quartiers neufs à grand ou moyen standing où il n'existe pas de réseau d'assainissement. Les ménages disposent de fosses septiques.

La vidange de ces fosses se fait de manière régulière. Les entreprises disponibles sur le marché ne satisfont pas toute la demande.

De surcroît, elles déversent les produits de vidange dans des endroits non indiqués pour éviter à leurs tonnes à lisier d'effectuer le trajet les amenant vers le point de vidange construit par la CUD à cette fin.

La constitution de ce GIE permettra d'assurer l'utilisation effective de ce type d'ouvrage, la création d'emplois pour une meilleure satisfaction de la demande.

Le projet intègre ainsi la conservation de l'environnement et la promotion du développement. En effet, les produits de vidange constituent un risque pour la santé lorsqu'ils sont utilisés, à l'état brut, à des fins d'arrosage par les maraîchers qui contaminent ainsi les produits récoltés.

L'autre pratique habituelle a trait au déversement à même le sol dans des endroits cachés. Ceci pourrait contribuer à la contamination de la nappe surtout dans les endroits où elle n'est pas profonde.

On assiste aussi à la pollution des plages par les déversements au niveau du littoral. Ceci constitue un risque sérieux pour les baigneurs.

En réalisant le projet, une partie des produits de vidange collectés au niveau des ménages sera traitée et l'eau de décantation rejetée à l'exutoire.

Le projet contribuera à la création de 15 emplois fixes.

b) Respect de quelques objectifs et critères

Parmi les objectifs et critères satisfaits par le projet de collecte et de traitement des eaux de vidange nous pouvons citer :

- des objectifs d'assainissement, de santé environnementale, de gestion des déchets liquides,

- des critères suivants :

* les bénéfices sociaux et économiques du projet sont appréciables car permettant la création d'emplois temporaires et permanents,

* la réduction des risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement, notamment le péril fécal,

* le projet favorisera la participation effective en nature des communautés pour l'exécution et aussi pour le fonctionnement,

* le projet en exécution sera évalué mensuellement et, en phase d'exploitation les partenaires, la CAMCUD, l'IAGU et la CUD, surveilleront la bonne marche des équipements,

* le détail du budget prévisionnel suivant révèle que la main-oeuvre représente 30% du coût total des ouvrages à réaliser :

TYPE	DESIGNATION		
	G.O	M.O	Total
Muret	105 000	45 000	150 000
Epaississeur	1 166 095	499 755	1 665 850
Lits de séchage	1 343 680	335 920	1 679 600
Plomberie	124 092	289 548	413 640
Locaux	2 022 930	866 970	2 889 900
TOTAUX	4 761 797	2 037 193	6 798 990
% MAIN D'OEUVRE		30.0	

G.O = Gros Oeuvre ou Matériel

M.O = Main d'oeuvre

* le projet est élaboré conjointement par la CAMCUD (association), la CUD (collectivité locale) et l'IAGU (organisation non gouvernementale internationale) ; d'où le renforcement du partenariat dans la résolution des problèmes d'environnement.

* la capacité de la CAMCUD se retrouvera renforcée en terme de gestion, d'élaboration et de suivi de projet,

* la participation des jeunes dans l'exécution du projet sera conséquente.

DEVIS ESTIMATIF REHABILITATION POINT DE VIDANGE

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.UNIT	P.TOTAL
I	<u>EPAISSISSEUR</u>				
	- Fouilles en excavation	M3	53	6 500	344 500
	- Béton de propreté 150kg/M3	M3	1.04	40 000	41 600
	- B.A à 350kg/M3 y/c	M3	5.5	150 000	825 000
	coffrage et ferrrillage	M2	58.5	3 500	204 750
	- Enduit intérieur étanche	M2	50	5 000	250 000
	- Maçonnerie				
	<u>Sous total I</u>				<u>1 665 850</u>
II	REGARDS	M2	2	5 500	11 000
	PAGNIERS	U	3	25 000	75 000
	PLOMBERIE	ML	36	11 490	413 640
	MURET	M2	30	5 500	165 000
		<u>Sous total II</u>			
III	<u>LITS DE SECHAGE</u>				
	-Maçonnerie agglos pleins de 15 x 20 x 40	m2	124	5 500	682 000
	-Enduit extérieur et intérieur	m2	248	1 200	297 600
	-Gravillon	m3	70	8 500	595 000
	-Sable en dune	m3	35	3 000	105 000
		<u>Sous total III:</u>			
	TOTAL				4 010 090

**COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL
MENSUEL / ANNUEL:
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX DE VIDANGE**

RECETTES MENSUELLES

Tonne à lisier	900 000
Amendement	56 000
Redevance perçue au point de vidange	18 000

	974 000

DEPENSES MENSUELLES

Carburant	270 000
Réparation véhicule	50 425
Entretien - Autre Réparation	50 425
Eau-électricité (5% recette)	50 425
Sous-Total =	421 275
Salaire	
1 Gestionnaire	30 000
1 Superviseur	25 000
3 Chauffeurs	30 000
6 Manoeuvres	60 000
4 Manoeuvres	80 000
Sous-Total =	225 000
<u>TOTAL</u> =	646 275

REINVESTISSEMENT 300 000

BENEFICE():** 18 725

** ce bénéfice est calculé après déduction, dans les recettes mensuelles, des 50% de la redevance perçue auprès des autres vidangeurs à rétrocéder à la CUD (les recettes mensuelles effectives s'élèvent donc à 965 000 frs CFA).

50% des bénéfices sont rétrocédés à la CAMCUD soit 9 362.5 Frs/mois.

ANALYSE FINANCIERE ANNUELLE

RECETTES:	11 688 000 Frs
DEPENSES :	7 755 300 Frs
REINVESTISSEMENT :	3 600 000 Frs
BENEFICES :	224 700 Frs
RETROCESSION CAMCUD :	112 350 Frs

La somme réinvestie permettra l'acquisition d'une autre tonne à lisier et d'un tracteur au bout de 6 ans.